

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 70 Construction de l'identité professionnelle			
Code	PEIM3B70PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be) HELHa Campus Mons Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be) HELHa Gosselies Pierre PIRET (pierre.piret@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christian WATTHEZ (christian.watthez@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Élaboration du projet professionnel : Ma profession : enseignant(e) ?

« En fin de formation et à l'issue des différents stages, les jeunes enseignants tenteront de définir leur projet professionnel, de le comparer à celui qu'ils avaient en début de formation »

Circulaire du 7 juin 2001.

D'un point de vue déontologique, l'apprenant-enseignant doit pouvoir s'interroger sur la dimension éthique faite à la fois de principes collectifs indiscutables (tolérance, respect...) et d'une interprétation personnelle déterminée entre autres par l'image que l'on a de son rôle d'enseignant. Cette réflexion donnera tout son sens au serment de Socrate.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**

- 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**

- 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques

3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable d'élaborer un travail écrit réflexif professionnel et personnel sur ses pratiques pédagogiques en lien avec les différents stages d'enseignement, l'évolution de sa posture et la déontologie liée au métier.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B70PPA	Élaboration du projet professionnel	15 h / 1 C
-------------	-------------------------------------	------------

PEIM3B70PPB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C
-------------	--	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B70PPA	Élaboration du projet professionnel	10
-------------	-------------------------------------	----

PEIM3B70PPB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10
-------------	--	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Elaboration du projet professionnel			
Code	22_PEIM3B70PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christian WATTHEZ (christian.watthez@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Construire et alimenter son portfolio professionnel, en particulier en présentant et en argumentant une pratique pédagogique personnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'écriture réflexive : un outil au service du devenir professionnel des enseignants
- Maîtrise de la langue écrite, pour organiser sa pensée et pour communiquer avec des partenaires de l'école
- Analyse de pratiques pédagogiques

Démarches d'apprentissage

Séminaire sur l'écriture réflexive
Ateliers d'écriture professionnelle
Groupes d'analyse de pratiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence active au cours d'AICIP et au marché des connaissances est obligatoire et nécessaire pour avoir accès à l'examen d'AFP.

La participation active aux activités énoncées ci-dessus est nécessaire à la réussite, il n'y a donc pas de session en août.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Attention, pas de Q3 possible !

La présence fait office de validation de l'activité.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	22_PEIM3B70PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christian WATTHEZ (christian.watthez@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

S'interroger sur l'image que l'on a de la profession enseignante,
Se construire progressivement une identité professionnelle par l'ouverture à d'autres réalités scolaires et par la rencontre avec des acteurs du monde de l'école, enseignants ou non,
Se préparer à faire ses premiers pas dans la vie professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Réflexions personnelles autour de l'identité enseignante
- Rencontres et échanges autour de problématiques actuelles touchant le monde de l'école
- Faire ses premiers pas dans le monde professionnel : première approche de la problématique de l'insertion professionnelle et de la formation continuée

Démarches d'apprentissage

Séminaires

Rencontres avec des acteurs du monde de l'école

Echanges, débats au départ d'oeuvres (fictions ou documentaires) abordant le métier d'enseignant

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence active au cours d'AICIP et au marché des connaissances est obligatoire et nécessaire pour avoir accès à l'examen d'AFP.

La participation active aux activités énoncées ci-dessus est nécessaire à la réussite, il n'y a donc pas de session en août.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Attention, pas de Q3 possible !

La présence fait office de validation de l'activité.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).